

# Courcôme Infos

Bulletin communal d'informations

FEVRIER  
2011



## Noms des rues

**L'histoire du passé  
pour mieux vivre  
au présent !**



**RUE  
de la Mairie**

C'est une ordonnance royale du 1er Mars 1768 qui avait prescrit « l'identification numérique de toutes les maisons des villes sujettes à l'étape ou au séjour des troupes militaires. » Turgot, ministre de Louis XVI, avait alors envoyé une lettre « décret » aux maires et échevins le 26 Juillet 1769 en vue de faire appliquer cette ordonnance !

Et pourtant, près de 250 ans plus tard, cette ordonnance et ce décret ne sont toujours pas appliqués dans bon nombre de petites communes de France ! Ou, du moins, pas de façon systématique. C'était le cas à Courcôme, où seules quelques rues ou routes avaient eu la chance d'être « baptisées ». Par exemple, la Rue du Puits, la

Rue Gensac,... et plus récemment, la Rue Emile Elie, en hommage au Maire qui avait été à l'origine de la création du premier réseau d'adduction d'eau potable dans notre secteur !

Il y a encore quelques années, « tout le monde » connaissait « tout le monde » dans nos villages, mais l'évolution de notre société nous oblige aujourd'hui à modifier nos comportements : développement urbanistique, mobilité des habitants, distribution du courrier, bien sûr, mais aussi livraisons à domicile (portage des repas, des colis, matériaux,...) développement d'Internet, utilisation grandissante des GPS,... sans oublier les personnes seules, âgées ou malades, qui avouent leur inquiétude en cas de venue des services d'urgence qui pourraient ne pas trouver leurs maisons faute de numérotation et donc, peut-être, perdre de précieuses minutes !

C'est pourquoi le Conseil Municipal avait fait de la dénomination des rues et de la numérotation

des maisons une de ses priorités pour l'actuel mandat.

Une commission s'est donc mise au travail depuis de nombreux mois pour s'acquitter de cette mission. Pour ce faire, ses membres se sont penchés sur l'odonymie locale (*du grec odo = chemin, et nymie = étude des noms*). Si les rues, routes, ruelles et chemins font partie du quotidien de tous les Courcômois, ceux-ci les parcourent chaque jour sans pour autant y prêter attention. Pourtant, ces voies de communications, grandes ou petites, sont le reflet de la vie de notre commune et de ses évolutions.

Le Conseil Municipal avait demandé à la commission de privilégier l'histoire locale et de se référer, au besoin, au cadastre napoléonien réalisé en 1829. Après plusieurs réunions animées, les noms des rues, fruits d'un travail collectif et concerté, ont été validés le 2 Février dernier, par le Conseil Municipal.

C'est la synthèse de ce travail qui vous est présentée dans ce numéro.

(suite page 2)

### AGENDA DE FEVRIER

#### À COURCÔME :

**10 février : 14h30-17h**  
Salle des associations  
Vente de vêtements  
EIDER

**12 février : 14h**  
Randonnée pédestre  
du comité des fêtes

#### LES PETITS COPAINS DE KIRIKOU :

vendredi 11 février  
de 9h30 à 11h30.

#### TRI SELECTIF COLLECTE DES SACS JAUNES :

Lundi 14 février  
Lundi 28 février

#### AUX ALENTOURS...

**11 février : 20h30**  
LOTO du collège de  
Villefagnan

**16 février : 17h-20h**  
Don du sang salle des  
fêtes de Villefagnan

#### PERMANENCES DU DEPUTE :

**11 février : 14h00**  
Mairie de Villefagnan

**14 février : 14h00**  
Mairie de Longré

# NOMS DES RUES : LE BOURG

(suite de la page 1)

Si l'immense majorité des rues, routes et chemins, n'a pas donné lieu à de grosses discussions ou divergences, quelques voies, cependant, n'ont pas trouvé de nom à notre convenance.

Un petit coup de main de votre part serait donc le bienvenu, surtout si vous êtes concernés !

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et observations éventuelles. Pour cela, utilisez la fiche réponse ci-jointe et retournez-la à la mairie pour le 16 février prochain, car le temps presse pour faire fabriquer les plaques !

Quant à la numérotation des maisons, nous vous en expliquerons le principe dès notre prochain bulletin. Une présentation publique du dispositif définitif aura lieu en mars à la salle socio-culturelle.

## Les Routes (accès à Courcôme)

- 1 Route de Ruffec
- 2 Route de la Faye
- 3 Place du Tilleul Argenté
- 4 Route de Tuzie
- 5 Route de Raix
- 6 Route de Charmé
- 7 Route de Magnez

## Les Rues existantes

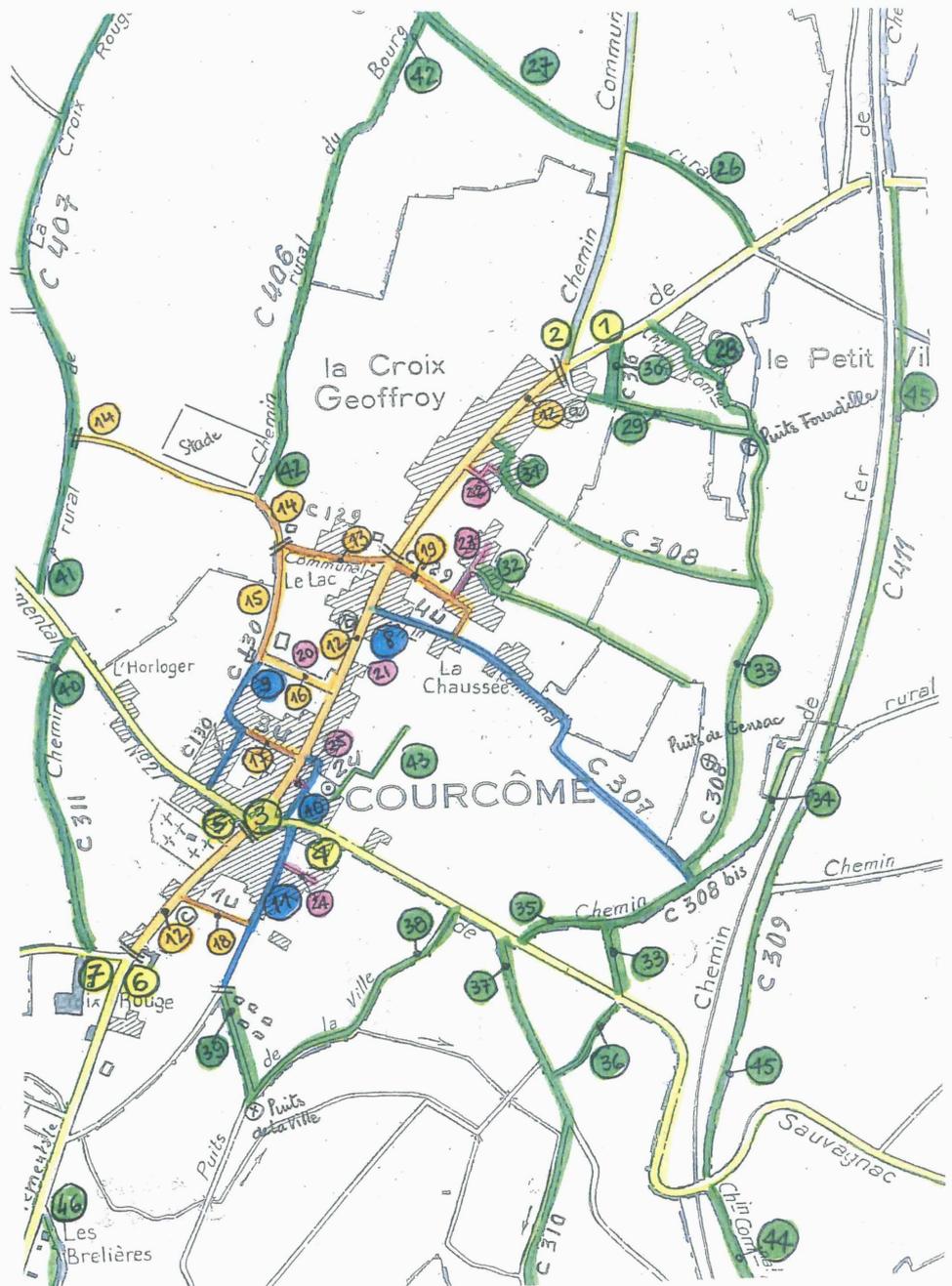
- 8 Rue de Gensac
- 9 Rue Emile Elie
- 10 Rue de l'Eglise
- 11 Rue du Puits (de la ville)

## Les nouvelles rues

- 12a Rue de la Croix Geoffroy
- 12b Grand'Rue
- 12c Rue de la Chapelle
- 13 Rue de l'Ancien Pigeonnier
- 14 Rue du Stade
- 15 Rue du Lac
- 16 Rue des Ecoles
- 17 Rue du Château d'Eau
- 18 Rue ...
- 19 Rue de la Chaussée

## Divers

- 20 Place de la Mairie
- 21 Place de l'Ancienne Mare
- 22 Ruelle des Broutards
- 23 Impasse de la Résistance
- 24 Impasse des Roses Trémières
- 25 Passage Notre-Dame



## Les Chemins et petites routes

- 26 Chemin de la Damis
- 27 Chemin de la Broue
- 28 Chemin de la Fourdille
- 29 Chemin du Rudillon
- 30 Chemin de la Croix ?
- 31 Chemin des Pâtis
- 32 Chemin des Roches
- 33 Chemin des Puits
- 34 Chemin de la Maisonnette
- 35 Chemin de la Tigelotte
- 36 Chemin des Bergères
- 37 Chemin de la Fontaine
- 38 Chemin de Chez Limouzin
- 39 Chemin du Puits de la Ville
- 40 Chemin de l'Outarde Canepetière
- 41 Chemin des Justices
- 42 Chemin des Perbénises
- 43 Chemin du Couvent
- 44 Route de Moussac
- 45 Route des Cheminots
- 46 Route de la Bergerie

# NOM DES RUES : LES VILLAGES

## Les Marchis

- 1 Route de Montalembert
- 2 et 3 Route de Villegâts
- 4 Route des Marchis
- 5 Rue du Vieux Four
- 6 Chemin de la Marchilière

## Les Martres

- 1 Route de Montalembert
- 7 Route de la Parpaillonne
- 8 Route des Fossettes
- 9 Route du Logis

## Les Ouillères

- 1 Route de Montalembert
- 10 Chemin du Guichardon
- 11 Route des Houillères
- 12 Chemin du Montru
- 15 Place de la Mare

## La Touche

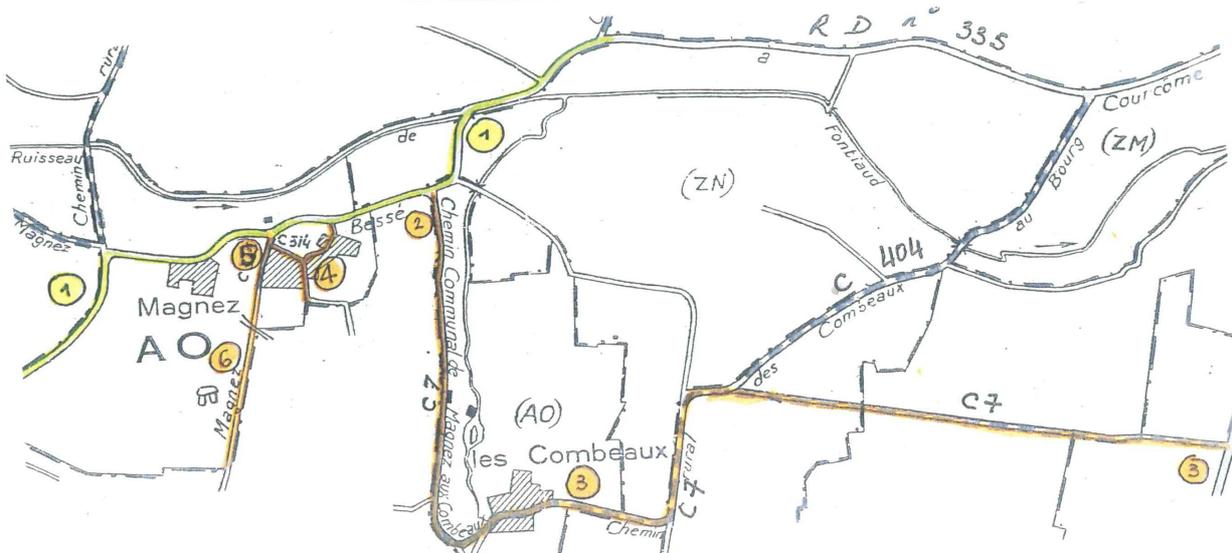
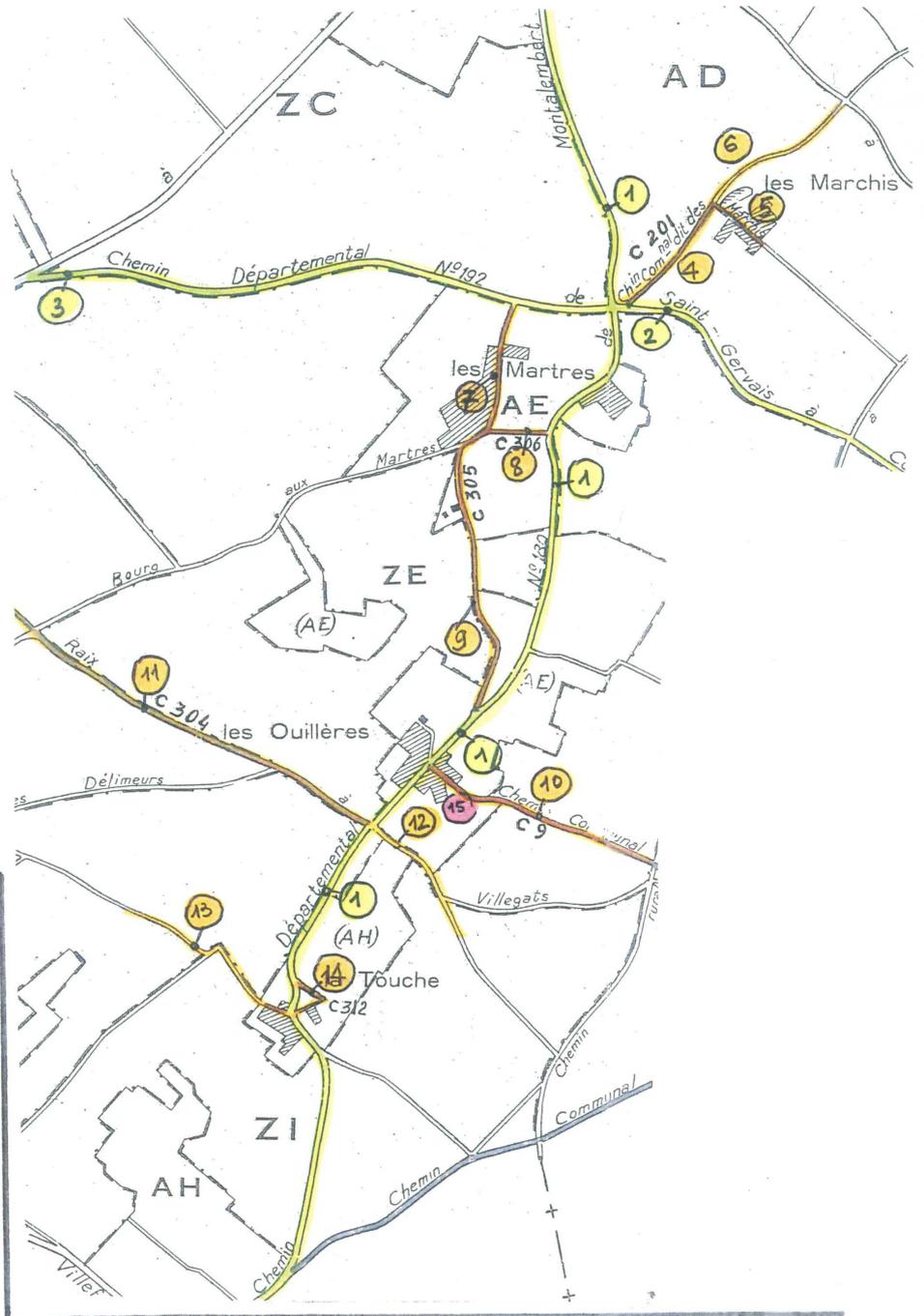
- 1 Route de Montalembert
- 13 Chemin des Délimeurs
- 14 Place ?

## Les Combeaux

- 1 Route de Bessé
- 2 Route du Moulin des Combeaux
- 3 Route du Lavoir des Combeaux

## Magnez

- 1 Route de Bessé
- 4 Rue de la Pièce Noble
- 5 Rue du Logis
- 6 Chemin du Dolmen



## Courcôme pratique...



Photo : Pierre GUERON

Commune de Courcôme  
Le Bourg  
16240 COURCÔME

Téléphone : 05 45 31 01 68

Télécopie : 05 45 30 33 65

Messagerie :

mairiedecourcome@wanadoo.fr

Ouverture du secrétariat :

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi  
de 10 h à 12 h.

Agence postale communale :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi  
de 9 h à 12 h 30  
mercredi de 10 h 30 à 12 h 30.  
Tél : 05 45 31 00 23  
(Point accès Internet)

Bibliothèque municipale :

Samedi de 14h à 16h  
Maison des associations.

Directeur de publication :

Michel DUCHIRON

Impression : Mairie de Courcôme  
Distribution : foyers de la commune  
Information gratuite

Site internet : www.courcome.eu

Dépôt légal Bibliothèque de Poitiers

## Notez le dès à présent. Courant mars :

5 & 6 mars :

**Théâtre de l'Amicale Laïque**

« Si j'peux me permettre ! »

Comédie en 4 tableaux de Robert  
Lamoureux (voir-ci contre)

8 mars :

**Carnaval des écoles à Courcôme**

25 mars :

**Théâtre à Courcôme (FALM)**

26 mars :

**Repas de l'association des pa-  
rents d'élèves à La Faye**

# Courcôme infos de A à Z...

## D on du sang.

La prochaine collecte aura lieu le mercredi **16 février** de 17h à 20h à la salle des fêtes de Villefagnan.

## I nfos énergies.

La prochaine permanence mensuelle du conseiller **INFO→ENERGIE** du CAUE sera assurée à l'unité territoriale de Ruffec :  
Jeudi 24 février 9h-12h30.  
Prendre rendez-vous au :  
05-45-92-95-93.

## R andonnée pédes- tre.

Le comité des fêtes vous invite à sa randonnée mensuelle le samedi 12 février.

Rendez-vous devant la mairie pour un départ à 14 h précises. Le verre de l'amitié sera offert au retour, comme d'habitude.

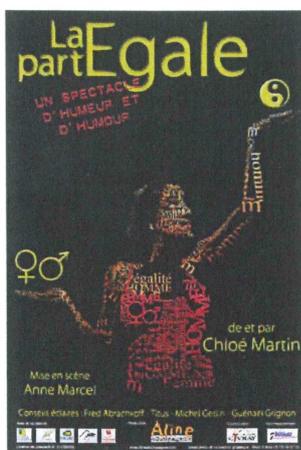
## S écheresse 2010.

Suite à la sécheresse de l'été 2010, notre commune a été reconnue sinistrée au titre des calamités agricoles pour les pertes de récolte sur prairies avec un taux de 50 % de perte. Les demandes d'indemnisation devront être retournées directement à la DDT **avant le 1<sup>er</sup> mars 2011** (un modèle d'imprimé est disponible à la mairie). Pour simplifier les démarches des exploitants, une télé procédure sera mise en place début février sur

le site : « [mesdemarches.agriculture.gouv.fr/rubrique\\_entreprises\\_agricoles/calamités\\_agricoles](http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/rubrique_entreprises_agricoles/calamités_agricoles) ».

## V acances scolaires

Les enfants des écoles maternelle, primaire et du collège seront en vacances du vendredi 18 février au soir jusqu'au lundi 7 mars au matin.



## SPECTACLE d'humour et d'humour

présenté par les amis de la scène du Nord Charente

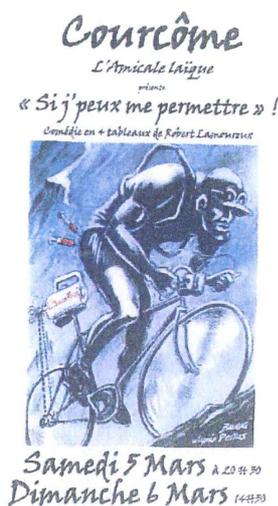
### « La part EgaLe »

de et par Chloé Martin  
mise en scène Anne Marcel

**VENDREDI 18 FEVRIER à 20 h 30**  
salle des fêtes de LA FAYE

«L'actrice joue avec les mots, s'amuse et fait rire l'assistance conquise par son franc-parler, son dynamisme, en un mot : son talent. Elle joue avec les préjugés sexistes de la société, les spectateurs sont « pliés » de rire tant Chloé est débordante d'imagination, convaincante.»

**Après Feydeau et Labiche l'an dernier, l'Amicale Laïque de Courcôme remonte sur les planches cette année pour présenter une comédie moderne et grinçante de Robert Lamoureux : « Si j'peux me permettre ! » Si le langage a beaucoup évolué en un siècle, les travers de la société, eux, n'ont guère changé. La cupidité, la bêtise et l'ambition des hommes (et des femmes !) sont encore au rendez-vous !**



## Dernière minute

Recrutement de Mme Natacha Galerne, en remplacement d'Anne-Marie Laroche, pour un contrat aidé de 6 mois (24h par semaine) à compter du 14 février. Son travail consiste à faire le ménage dans les différents bâtiments communaux et à aider au service au restaurant scolaire.